



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

ANIMATEUR(TRICE) SYNDICAL(E) CDI - 24 H - Gap Juillet 2026

La Confédération paysanne est un syndicat agricole ayant pour objet d'assurer la représentation et la défense des paysan-ne-s. Elle informe ses adhérent-e-s et les représente auprès des autorités publiques et des instances représentatives départementales. Elle formule des propositions de politique agricole pour favoriser le développement d'une agriculture paysanne respectueuse des humains et de l'environnement. Afin d'assurer le remplacement de l'animateur actuel, la Confédération Paysannes des Hautes-Alpes souhaite embaucher un(e) animateur(trice) syndical(e) en CDI à temps partiel.

Les missions

L'animateur(trice) assurera les missions suivantes en lien avec le conseil d'administration et l'animatrice d'une association partenaire (ADEAR 05) :

1) Animation de la structure

- Suivi et relance des adhésions
- Recherche de financements
- Secrétariat et suivi administratif en lien avec les membres du bureau
- Organisation des réunions du conseil d'administration et de groupes locaux et rédaction des comptes-rendus en lien avec les responsables syndicaux
- Tri des mails, lecture et transmission de l'information
- Suivi des représentations politiques

2) Accompagnement des activités syndicales

- Organiser la communication interne et externe sur les actions du syndicat (lettre info, communication presse, réseaux sociaux)
- Animer la réflexion collective sur les dossiers d'actualité (foncier, adaptation au changement climatique, prédation)
- Organiser et coordonner les actions syndicales et autres évènements
- Travail en réseau avec les autres Confédérations paysannes de PACA et le réseau national

Le profil

Formation bac + 2 minimum recommandée.

Bonne connaissance du milieu agricole et des enjeux.

Sensibilité pour l'agriculture paysanne et le projet défendu par la Confédération paysanne.

Maîtrise des principaux outils informatiques (bureautique, messagerie) et d'Internet (réseaux sociaux, mailing).

Connaissance du logiciel Scribus ou tout autre logiciel de PAO est un plus.

Sens de l'autonomie et de l'organisation, capacité d'initiative, aisance relationnelle.

Compétences rédactionnelles.

Notions de comptabilité des associations.

Les conditions

Contrat à durée indéterminée avec période d'essai de deux mois (éventuellement renouvelable).

Temps de travail : 24 h/semaine annualisé pour s'adapter au rythme agricole (plus d'activités syndicales en hiver)

Rémunération selon la convention collective de la Confédération paysanne (soit 2509,92 euros brut pour un temps plein – Catégorie 3 échelon 1)

Entretiens : Semaine 32

Prise de poste : Septembre 2026

Le poste sera basé à Gap avec possibilité de télétravail.

Réunions en soirée occasionnelles. Évènements ponctuels le week-end (récupérations selon convention collective).

Permis B et voiture personnelle recommandée.

Contact : 05@confederationpaysanne.fr – 06 19 49 65 11

Envoyer CV et lettre de motivation par mail à l'intention des Co-porte-paroles de la Confédération paysanne des Hautes-Alpes avant le 25 juillet 2026

Objet du mail : CANDIDATURE_NOM_Prénom

Pièces jointes : CV_NOM_Prénom et LM_NOM_Prénom